



ANNEE 2000 - 2001

Président Pascal LANGLET

ROTARY CLUB DE PONTOISE

1660ème District

BULLETIN DU CLUB

REUNION STATUTAIRE n° 9

du 26 septembre 2000

AD

Président de séance : Jean FOUCHE

Absents excusés : Franck de LAROUSSILHE, Patrick LOGE, Pascal LANGLET, Jacques POURET.

Fait du jour : Conférence statutaire de Bernard CHICHEPORTICHE

Visiteurs : Mr. Bernard PICHON et Mr. SANTORO

INFORMATIONS ROTARIENNES

Le 31 mars 2001 Jean MICHAU organise un golf. *Il est nécessaire de trouver des sponsors pour le 15 novembre 2000 au plus tard.*

Jean-Claude FISCHER nous transmet le bonjour de Jacques METAIS.

André ARNOLD recherche une entreprise pour un contrat en alternance (formation BTS)

DATES A RETENIR

Mardi 3 octobre Apéritif suivi du Comité chez Claude CHEVRIER

Mardi 10 octobre Dîner

Samedi 14 octobre Soirée "Coin du Feu"

Dimanche 15 octobre Hexathlon

Conférence statutaire

de Bernard CHICHEPORTICHE

Bernard CHICHEPORTICHE est responsable de la gestion de la trésorerie et du financement de l'ensemble des sociétés (400 environ) du groupe SNCF.

Bernard se propose de nous parler de l'évolution des relations bancaires avec Internet.

Depuis les années 1980 la privatisation des banques françaises s'est réalisée. Les grandes banques françaises ont une dimension internationale et comme les banques étrangères elles ont recours à Internet pour la diffusion de leurs services. Toutefois, la France est ici en retard, retard d'autant plus dangereux que le Web constitue un excellent moyen pour les banques étrangères de pénétrer le marché français. Si la réglementation protège actuellement les banques françaises la fin programmée de l'interdiction de la rémunération des comptes pourrait s'avérer douloureuse.

Le commerce sur Internet connaît une véritable explosion : 60 millions d'internautes de par le monde en 1996, 150 millions en 1999, 200 millions en 2000; 6.400 sites en France en 1996, 26.000 en 1999 et 100.000 en 2000. Face à cette montée en puissance les banques ont un rôle à jouer : celui du paiement sécurisés. De plus la banque à distance, Internet et le téléphone, le réseau des agences des banques offrent un dispositif accessible de n'importe quel endroit du monde, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Un nouveau moyen de paiement est en train d'apparaître : le porte monnaie électronique. Il s'agit d'une carte à puce prépayée, à utiliser pour les petits paiements (moins de 200 francs) habituellement réglés en espèces : boulangerie, épicerie, café, tabac ... Elle se recharge à l'aide de la carte bancaire à hauteur de 600 francs maximum.

L'Euro enfin va entrer en vigueur le 1er janvier 2002. le franc français n'aura légalement plus cours à cette date et la double circulation Franc/Euro sera limitée du 01/01/2002 au 28/02/2002. L'année 2001 est la période transitoire : actuellement seules sont effectuées en Euro les transactions concernant la gestion du patrimoine des particuliers (actions, Sicav, etc...) Pour les entreprises à compter du 01/01/2002 les comptes, les paiements, la facturation, les salaires, le capital social, la comptabilité et les contrats seront en Euro.

Les billets Euro qui circuleront seront de 5,10,20,50,100,200 et 500.

Après que Bernard ait répondu à de multiples questions, la réunion statutaire s'est achevée.

Amitiés
Michel GHABACH

Le coin - (coin) du philosophe

"On oublie sa faute quand on l'a confessé à un autre mais d'ordinaire l'autre ne l'oublie pas "

F. NIETZSCHE (Aphorismes)

N.A. l'aphorisme est une phrase sentencieuse qui résume en quelques mots ce qu'il y a d'essentiel à connaître sur une question.

Il désigne souvent l'énoncé succinct d'une vérité banale par exemple :

" faute avouée est à moitié pardonnée "

PPD...Ah !